

CORCIEUX

Année
2020

N° 45

Le bulletin d'informations municipales de la Commune de Corcieux





L'ÉDITO DU MAIRE

2020 se termine, c'est une année bien particulière que nous venons de vivre !

Le conseil municipal élu le 15 mars n'a pu être installé que le 23 mai 2020. Vous trouverez dans ce bulletin la composition du nouveau conseil avec les affectations dans les différentes commissions mises en place. J'ai souhaité que ces instances de réflexion et de travail soient ouvertes à tous les conseillers.

La crise sanitaire que nous vivons a fortement perturbé les activités économiques et associatives ainsi que le fonctionnement de la municipalité. Dans ce contexte, je salue l'attitude responsable des Forfelets face aux mesures qui nous sont imposées. Je remercie chaleureusement les bénévoles, le personnel municipal, les conseillers municipaux et les membres du CCAS qui se sont mobilisés pour la distribution de masques, les contacts téléphoniques auprès des personnes vulnérables et plus globalement l'ensemble des aides apportées. Restons prudents face à ce virus pour nous même et pour nos proches.

La nouvelle équipe municipale est dynamique. Elle va poursuivre les actions déjà engagées et propose de nouvelles idées et de nouveaux projets que je vous laisse découvrir dans ce bulletin.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Bien cordialement
Christian CAËL

LISTE « UNISSONS NOUS POUR CORCIEUX »

Chers Forfelets,

Nous tenions à remercier notre équipe « Unissons-nous pour Corcieux » ainsi que l'ensemble des Forfelets qui nous ont accordé leur confiance pour ainsi nous permettre de siéger au conseil municipal.

La majorité a su nous intégrer et nous faisons partie aujourd'hui de différentes commissions.

C'est toujours avec autant d'enthousiasme que nous défendons les différents projets qui constituaient notre programme.

Il nous faut maintenant penser à l'avenir de Corcieux et aller de l'avant pour le bien-être de tous les Forfelets.

Nous sommes vos interlocuteurs et restons à votre écoute.

Frédéric BRABANT & Élodie MATHIEU



VOTE DU BUDGET

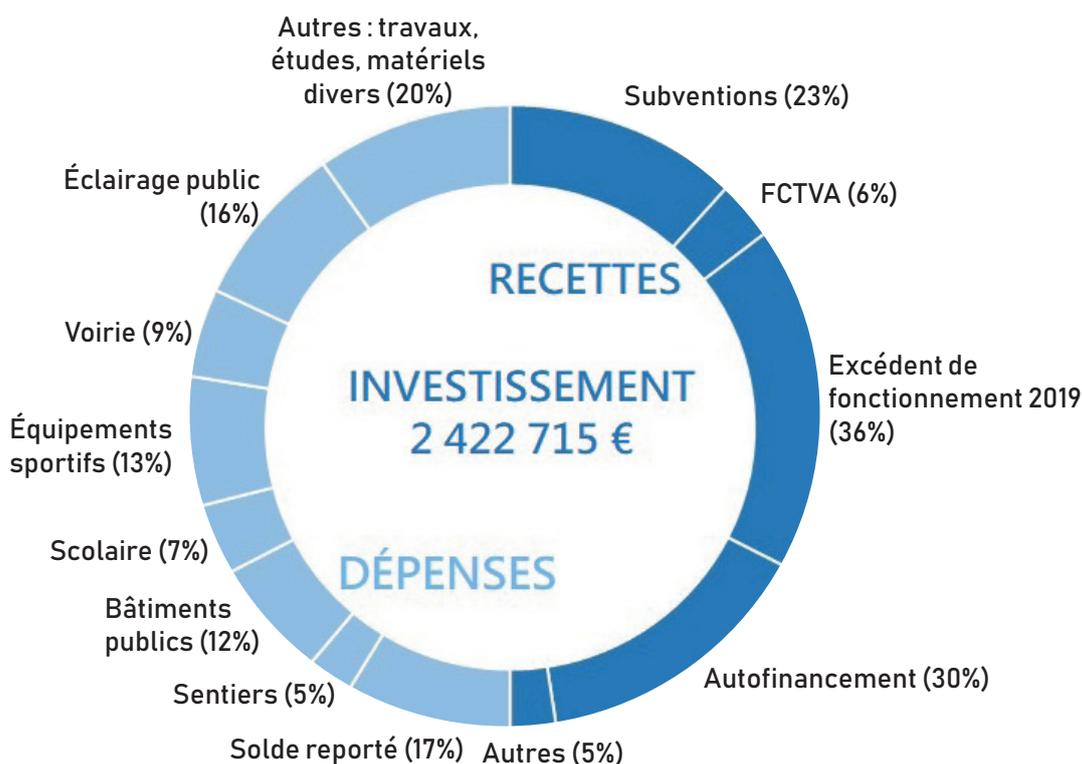
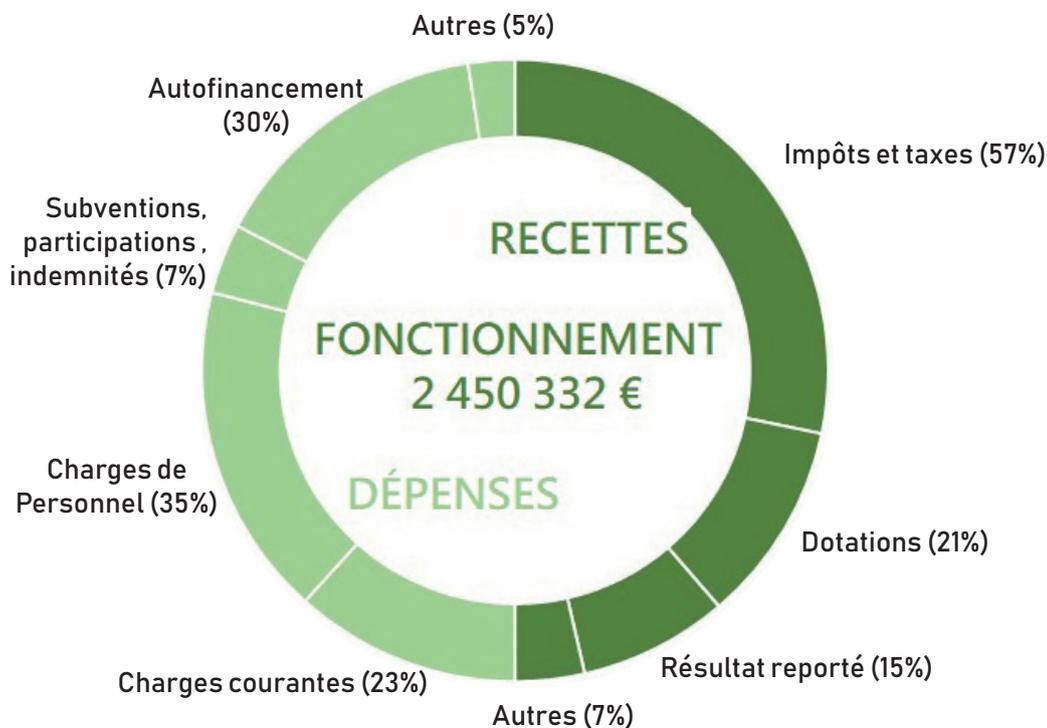
Sans augmentation des taux, le budget 2020 permet de maintenir notre dynamique d'investissement et de développer les nombreux services à la population que nous vous présentons dans ce bulletin municipal.

732 €

Le total par habitant des charges de fonctionnement de la Commune en 2019 contre 852 € pour les communes de 10 000 à 10 000 habitants du département.

96 €

L'encours de la dette par habitant pour Corcieux en 2019 contre 539 € pour les communes de 10 000 à 10 000 habitants du département.



191 €

La capacité d'autofinancement brut par habitant contre 189 € pour les communes de 1 000 à 10 000 habitants de France Métropolitaine.

406 €

Les dépenses d'équipements par habitant en moyenne chaque année depuis 2012.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Christian CAËL
Maire de Corcieux
Conseiller délégué à l'Agglo
Président du CCAS
Président du CA de la Maison de retraite



Jean-Yves PENTECOTE
Adjoint délégué à l'urbanisme & aux travaux
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Hélène MAHEU
Adjointe déléguée à la vie scolaire, périscolaire & extrascolaire
Commission :
Vie scolaire & actions en faveur de la jeunesse



Matthieu COLLIN
Adjoint délégué au sport, aux affaires culturelles, à la vie associative & au tourisme
Commissions :
Vie associative, sport & culture
Animation du territoire



Nadia MÉLINE
Adjointe déléguée aux affaires sociales & aux cérémonies
Commissions :
Vie scolaire, actions en faveur de la jeunesse
Affaires sociales & actions en faveur de la santé
Vice-présidente du CCAS



Gilles MOUGEOLLE
Adjoint délégué à la vie économique & aux forêts
Commissions :
Animation du territoire
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Sylvie ROBIN
Conseillère
Commissions :
Vie scolaire & actions en faveur de la jeunesse
Vie associative, sport & culture
Affaires sociales & actions en faveur de la santé
Membre du CCAS



Sabine AMADO
Conseillère
Commissions :
Vie associative, sport & culture
Affaires sociales & actions en faveur de la santé
Membre du CCAS



Nicolas HERRY
Conseiller
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Cathy REDELSPERGER
Conseillère
Commissions :
Vie scolaire & actions en faveur de la jeunesse
Affaires sociales & actions en faveur de la santé
Membre du CCAS



Laurent CAGNIAT

Conseiller
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie associative, sport & culture
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Marie-Claudine BARADEL

Conseillère
Commissions :
Vie associative, sport & culture
Animation du territoire
Affaires sociales & actions en faveur de la santé
Membre du CCAS



Fabien GASPARD

Conseiller
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels
Membre du CCAS



Fabienne LEJAL

Conseillère
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie scolaire & actions en faveur de la jeunesse
Animation du territoire



Patrick ROHRER

Conseiller
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Élisabeth THIÉRY

Conseillère
Commissions :
Vie associative, sport & culture
Animation du territoire
Affaires sociales & actions en faveur de la santé
Membre du CCAS



Bertrand FERRY

Conseiller
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Frédéric BRABANT

Conseiller
Commissions :
Voirie & aménagement urbain
Vie associative, sport & culture
Vie économique, gestion du patrimoine bâti & des espaces naturels



Élodie MATHIEU

Conseillère
Commissions :
Vie scolaire & actions en faveur de la jeunesse
Animation du territoire

*19 élus au service
des Forfelets*

HORAIRES UTILES

Mairie : 1, Place du Général de Gaulle

Lundi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h - 12h

Jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Téléphone : 03.29.50.67.21

<http://mairie-corcieux.fr/>

Facebook : Mairie de Corcieux

Agence Postale Communale :

7, rue Henry

du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Téléphone : 03.29.56.87.21

Pôle culturel : 95, rue du Docteur Poirot

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h

Téléphone : 09.73.22.78.34

Mail : pole-culturel@mairie-corcieux.fr

Facebook : Pôle culturel de Corcieux

N'oubliez d'apposer les plaques données par la Mairie :
l'accès à votre habitation sera simplifiée pour le facteur et
les services d'urgences !

Un bon adressage,
c'est un courrier bien distribué !

Facilitez la distribution du courrier par le
facteur en boîtes aux lettres en suivant 2
règles d'or :

1 • SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES :
INDIQUEZ LES PRÉNOMS ET NOMS DES
RÉSIDENTS.



2 • SUR LE COURRIER QUE VOUS
VOUS FAITES ADRESSER : INDIQUEZ LA
BONNE ADRESSE (numéro et nom de la rue
conformes)



NOM - PRÉNOM
N° APPARTEMENT OU BOÎTE AUX LETTRES
BATIMENT / ÉTAGE / ESCALIER
N° VOIE
CODE POSTAL + VILLE



MAISONS FLEURIES



La municipalité remercie les Forfelets pour leurs contributions au fleurissement et à l'embellissement de notre commune.

1er prix : M. et Mme Gaspard Jean-Yves et Danièle

Les gagnants suivants : M. et Mme Pierron, M. Durand Marius et Mme Chanel Rosette, M. et Mme Perrin, M. et Mme Mougeolle, Mme Chami Martine, Mme Deronne Nicole, M. et Mme Jacquiel, M. Mougeot André et Mme Lecat Éliane, M. et Mme Vanderveker, M. Antoine Stéphane et Mme Gérard Nathalie, M. et Mme Remy.

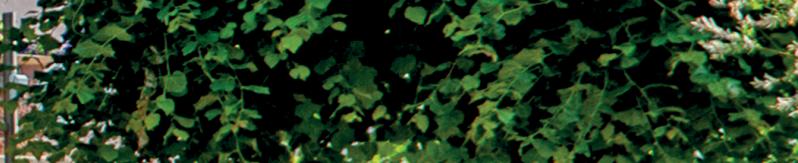
FÊTE DES MÈRES



La traditionnelle cérémonie de mise à l'honneur des mamans de l'année a du être adaptée cette année. Les élus se sont déplacés aux domiciles des mamans afin de leur remettre une composition florale et leur souhaiter le meilleur auprès de leur nouveau-né.

Les mamans et enfants de l'année:

Adeline Français maman de Malone, Élodie Bonnain maman de Chloé, Charlène Schwob maman de Nolan, Marjorie Wilzer maman d'Hugo, Laura Méline maman d'Antonin, Edwige Bertelley maman de Lucas, Tatiana Beillard, maman d'Ibrahim, Carole Colet maman de Louise, Catherine Frosch maman de Lucie, Gaëlle Colnat maman d'Amélia et Hélène Rodrigues maman de Maël.



ILLUMINATIONS DE NOËL



Les illuminations installées en 2019 Place de la Mairie ont repris leur place pour le bonheur des petits et des grands.



Les décorations installées Rue d'Alsace sur les nouveaux mâts d'éclairage public.

UN POMMIER EN HOMMAGE AU PROFESSEUR ASSASSINÉ



Une cérémonie émouvante en hommage à Samuel Paty, professeur d'Histoire et de Géographie odieusement assassiné en octobre, a eu lieu au Parc Robert Petit.

Christian CAËL accompagné d'élus, de représentants des écoles et de la gendarmerie se sont ainsi recueillis afin de témoigner de leur solidarité avec la victime et sa famille, de leur soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de leur mobilisation pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République. Un pommier, symbolisant la connaissance, a été planté, pour que jamais ne tombe dans l'oubli cet acte barbare et pour rappeler l'immense respect dû à celles et ceux qui ont pour mission de former les citoyens de demain.

LE MOT DE L'ADJOINT



Chaque année, la municipalité fait le choix d'inscrire au budget un programme d'investissement ambitieux qui permet de maintenir le dynamisme et renforcer l'attractivité de notre Commune.

Cette année a notamment été marquée par le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté d'agglomération qui a nécessité de nombreuses réunions avec nos interlocuteurs communautaires afin de permettre un transfert efficace et maintenir la qualité du service apporté à nos habitants.

Le programme voirie 2020 et les travaux concernant la première tranche de modernisation de l'éclairage public sont en cours de finalisation.

En matière d'urbanisme une étude globale d'aménagement du bourg a été lancée afin de définir les enjeux fonctionnels, patrimoniaux et paysagers qui permettront d'améliorer l'environnement urbain et la sécurité des usagers de notre Commune et plus particulièrement renforcer la place du piéton au centre-ville et faciliter l'accès aux services et aux commerces.



TRAVAUX AU NOUVEAU CIMETIÈRE

Des enrobés ont été réalisés dans les allées du nouveau cimetière fin octobre et ont pu être achevés avant les fêtes de la Toussaint. Pour le revêtement d'une surface de 340 m², le montant des travaux s'élève à 19 800 €. Dans la continuité de ces travaux, des études de faisabilité seront lancées en 2021 concernant l'aménagement de l'ancien cimetière.

Depuis 2018, le cimetière de Corcieux est passé au «Zéro phyto». Il est donc entretenu et aménagé par les employés de la commune dans le respect de cet engagement, sans utilisation de produits chimiques.

Toutefois, il est rappelé qu'il appartient à chaque propriétaire de concession d'entretenir les espaces situés entre les tombes.



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS AUX BANS



Après les travaux de rénovation et d'isolation sur l'ensemble des 48 logements du Toit Vosgien, la Commune a confié à l'entreprise «Nature et paysage» des travaux de réhabilitation des espaces verts : réalisation de végétalisation, réfection des pelouses, installation de rambardes en bois à l'entrée des bâtiments, pour un montant total de 15 000 €.

Pour compléter l'aménagement du site, une aire de jeux sera prochainement implantée. L'espace de collecte des déchets et le point d'apport volontaire (verre) seront réaménagés.

1ère TRANCHE DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La Commune a engagé un programme global de rénovation de notre parc d'éclairage public qui est vieillissant et particulièrement énergivore. Ce projet a pour objectif de pérenniser nos installations, de réaliser environ 55 % d'économies d'énergie, de préserver le ciel nocturne et la biodiversité. Il s'agit de remplacer 6 900 mètres linéaires de réseau souterrain, 2 600 mètres linéaires de réseau aérien, d'installer 302 luminaires neufs et de poser 109 platines rétrofits sur des supports existants. La première tranche de travaux concernait notamment la rue d'Alsace, la rue Henry, la rue de la Tour et la place des Parrainages. Elle a été réalisée cette année pour un montant total de 301 218 € HT et a été subventionnée par l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 126 896 €. Le Conseil départemental des Vosges participe également à hauteur de 8 250 €. En complément, le Syndicat d'électricité des Vosges a réalisé des travaux de sécurisation et de renforcement électrique du poste basse tension « du marché aux porcs ».

La deuxième tranche sera réalisée en 2021 pour un montant de 396 143 € HT et bénéficie d'une subvention de l'Etat de 153 822 €. Les travaux porteront sur la place du général de Gaulle, la rue de l'Hôtel de Ville, la rue des Sports, la rue des Écoles, la rue Pierre Nicole, la route de Granges et la route de Bruyères.

Un lampadaire fonctionnant uniquement à l'énergie solaire a été installé au hameau de Ruxurieux. Il est programmé pour éclairer une heure en début de matinée et une heure en soirée, se déclenchant par la suite en cas de détection de mouvement au passage d'un véhicule. Si cette expérience est concluante, il est prévu d'en installer dans d'autres secteurs de la Commune et ainsi poursuivre les efforts engagés en matière d'économies d'énergie et de protection de l'environnement.



NOUVEAUX SANITAIRES PUBLICS

Depuis le mois de septembre, une cabine de WC publics est accessible à tous de 6h à 22h. Pouvant accueillir les Personnes à Mobilité Réduite, cette cabine moderne, livrée et installée par la société Sagelec, inclut lavage, désinfection et séchage automatique. La gestion et la maintenance seront assurées par les employés du service technique.

Le montant des travaux s'élève à 27 200 € HT.

TRAVAUX

PROGRAMME VOIRIE 2020

Impasse de la Croix Martin : Réfection des enrobés d'une partie de la voie et pose d'un enduit monocouche pour la seconde partie qui ne dessert aucune maison.

Route du Relais : La chaussée étant abîmée à certains endroits, l'ensemble de la voie a été rechargée en enrobés dosés.

Route Eugène Lecomte : Travaux sur le réseau d'eau pluviale afin de canaliser les eaux de la RD60 et réalisation d'un gravillonnage sur l'ensemble de la chaussée pour résoudre le problème d'eau stagnante.

Route du Chenel et du 31ème BCP : Réalisation d'un enduit monocouche afin de protéger le revêtement.

À VENIR

Route de la Basse Goutte - Harifaing : La chaussée très étroite, desservant deux exploitations agricoles subit de nombreux affaissements. Le busage d'une partie du fossé permettra de structurer l'accotement.

Rue des Myrtilles : Reprise de la giration au lotissement des Myrtilles où les accotements sont détruits par les passages de poids lourds. Création d'une grille pour le réseau pluvial et raccordement sur le réseau avec l'autorisation du propriétaire.

VC n°158 (de Ruxurieux au Stade) : Mise en place d'un enduit bicouche et création d'un fossé en partie basse, ce qui permettra de sécuriser la voie et d'évacuer les eaux de ruissellement.

Les travaux s'élèvent à 162 950 € HT et bénéficient d'une aide financière du Conseil départemental des Vosges d'un montant de 16 900 €.



TRAVAUX ROUTE DES TIXES

Les travaux d'assainissement route des Tixes, entrepris l'hiver dernier, se sont traduits par la pose de regards et de canalisations sur 300 mètres environ.

Coût total des travaux : 82 170 € HT.



URBANISME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : MIEUX COMPRENDRE LE PLUiH

Depuis le 1er janvier 2018, notre commune a intégré la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, tout comme les 76 autres communes qui la constituent. Depuis, la Communauté d'Agglomération gère l'intégralité des compétences exercées par les Communautés de Communes qui ont fusionné et est donc ainsi compétente de droit en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi qu'en matière de Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans ce contexte de fusion, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a souhaité élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat qui couvre désormais l'ensemble des communes membres.

Les objectifs du PLUiH

- Assurer l'attractivité et le rayonnement de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges en faisant valoir ses atouts
- Renforcer l'attractivité résidentielle et assurer les équilibres territoriaux au regard du défi démographique
- Relever les défis environnementaux et renforcer les liens entre villes, forêts et campagnes
- Contribuer au développement et à l'attractivité économique du territoire pour assurer la création d'emplois et de richesses.

Les grandes étapes du PLUiH



De nombreuses forces vives mobilisées au service d'un projet commun





ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Des groupes de travail ont été mis en place au sein du Conseil Municipal afin d'échanger sur le projet de requalification de l'ancienne boulangerie ainsi que sur l'étude globale d'aménagement de bourg qui va être engagée en concertation avec la Communauté d'Agglomération, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le Parc Naturel des Ballons des Vosges.

L'objectif est de planifier l'aménagement urbain de la commune pour les années à venir.

L'étude lancée en 2019 a pour objectif de réaliser un diagnostic urbain, fonctionnel et paysager du centre-bourg, des entrées de ville et des principaux axes structurant la commune.

Différents enjeux majeurs :

Fonctionnels

- . Sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes et autres déplacements « doux »
- . Favoriser l'accès aux commerces
- . Marquer les entrées de la commune et faire ralentir les véhicules
- . Garantir l'accessibilité aux paysages
- . Maintenir l'équilibre entre la pratique touristique et le dynamisme quotidien
- . Prendre en compte les différents projets de la commune

Patrimoniaux

- . Valoriser les lieux communs et historiques du village
- . Valoriser le patrimoine

Paysagers

- . Valoriser les éléments bâtis tout en créant une identité de caractère avec des matériaux homogènes et des aménagements paysagers de qualité.



TERRAINS À BÂTIR

La Commune ne disposant plus de parcelles disponibles au lotissement des Près de l'Épine, une réflexion est lancée pour l'aménagement de parcelles et permettre l'accueil de nouvelles familles.

LE MOT DE L'ADJOINTE

Malgré cette prise de fonction décalée et les nombreuses contraintes liées à la pandémie de la COVID 19, nous avons pu mettre en place de nombreux projets en faveur de la jeunesse : l'acquisition d'un nouveau logiciel (Cityviz) pour les inscriptions du périscolaire facilite désormais le lien entre les familles et le service scolaire, animation, jeunesse ; la signature et la mise en place de la convention avec l'équipe de l'EHPAD ; un nouveau prestataire de restauration scolaire ; ou encore la proposition d'activités le mercredi matin qui rencontre un franc succès auprès des enfants et des familles. L'accueil de loisirs de cet été et de La Toussaint ont pu être maintenus avec un protocole sanitaire adapté. Autant de services et d'actions que je vous laisse découvrir dans les pages du bulletin qui y sont consacrées.

Je tiens à remercier le personnel municipal pour sa capacité d'adaptation dans cette période délicate et plus particulièrement Adeline et Cindy pour leur réactivité et leur implication au quotidien. Nous pouvons féliciter Cindy PETIT qui est diplômée depuis novembre du Certificat Complémentaire d'un Accueil Collectif de Mineurs. Nous espérons des jours meilleurs qui nous permettront de nous engager dans de nouveaux projets.



FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020



De futurs CP et 6ème, mis à l'honneur en fin d'année scolaire... peu ordinaire !
En plus des traditionnelles trousse, les futurs CP ont reçu un dictionnaire Junior et les futurs 6ème, une clé USB, pratique pour leur rentrée au collège !
Nous leur souhaitons le meilleur pour cette année 2020/2021.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté instauré dans les écoles depuis 2002 a pour objectifs de préparer et de mettre en place un plan de sécurité civile, en cas d'alerte catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou encore un attentat.

Plusieurs boîtiers comme celui ci-contre ont donc été installés, à côté des plans d'évacuation, dans le bâtiment scolaire, à la mairie ainsi qu'au gymnase.



TRAVAUX SALLES DE CLASSE

Des travaux dans les salles de classe de CP, CE1 et ULIS ont eu lieu durant l'été afin de réaliser des faux-plafonds. En complément, l'éclairage a été changé au profit de LED graduables qui permettent de réaliser des économies d'énergies et d'améliorer le confort des enfants et instituteurs.

Montant des travaux : 9 598 € HT.



NOUVEAUX SANITAIRES

Les travaux d'aménagement des nouveaux sanitaires prévus dans l'actuelle salle de motricité du bâtiment scolaire auront lieu à l'été 2021.

Ainsi, la création de ce groupe sanitaire PMR, implique la rénovation et l'aménagement de la salle de motricité en plusieurs étapes : menuiseries intérieures et extérieures, plomberie, chauffage et ventilation, électricité, murs et plafonds, peintures, isolation, sans oublier les équipements sanitaires du type «déclenchement sans contact».

Un chantier qui a pour objectifs la mise aux normes de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, une facilité d'accès qui pourra se faire depuis la cour et le préau, la réalisation d'économies d'énergie ainsi que le confort et la sécurité des enfants et des adultes utilisateurs des lieux.

La maîtrise d'oeuvre et le suivi des travaux ont été confiés à l'architecte Jean-François GEORGEL.

Le montant des travaux est de 86 158, 38 € HT et sont subventionnés à hauteur de 24 920 € par la Caisse d'Allocation Familiale. Une subvention sera également sollicitée auprès de l'État et du Conseil Départemental des Vosges.



NOUVEAUX INSTITUTEURS

Arrivée en septembre dernier de Mme Aurélie SCHMITT, arrivant de Bruyères, auprès des élèves de CE2.

Pascal MAIRE quant à lui, intervient en classe de CM1 le mardi, jour de décharge du directeur Éric MARTIN, durant le congé de Mélanie Claude.

Nous leur souhaitons la bienvenue à l'école élémentaire de Corcieux et une belle et bonne année scolaire.

Manon EDOUARD, en contrat civique apporte son aide dans les classes de maternelle à la suite de Louise RAMELLA.



Aurélia SCHMITT



Pascal MAIRE

PROTOCOLE SANITAIRE

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place dès le 2 novembre, obligeant les enfants de plus de 6 ans à porter un masque dans l'enceinte de l'école. Afin de permettre sa mise en place et éviter des difficultés aux familles, la municipalité a offert deux masques par enfant.

Ce protocole sanitaire est en constante évolution, il répond aux exigences gouvernementales et permet d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Le personnel du service scolaire, animation, jeunesse applique ces consignes à travers l'aménagement des locaux et la mise à disposition d'agents nécessaires au bon fonctionnement des temps d'accueil.

DU CHANGEMENT À LA CANTINE

Le contrat avec le groupe de cuisine ESTREDIA est arrivé à échéance en septembre dernier. La municipalité a souhaité réévaluer certains critères et a refait une étude de marché. La volonté des élus était de choisir un prestataire qui pourrait fournir des repas en liaison chaude, privilégiant les produits frais et locaux. Une convention a donc été signée avec la Maison de Retraite de Corcieux. Les repas confectionnés par l'équipe de cuisine de l'établissement nous sont livrés par l'ADMR de Corcieux.



Depuis la rentrée de septembre, la restauration scolaire est maintenue en salle des fêtes. Cette nouvelle organisation avec des prestataires forfaits satisfait le personnel intervenant à la cantine ainsi que les enfants et donc les parents ! (Voir témoignage)

La municipalité se réjouit de ce fonctionnement et de la satisfaction des enfants.

TARIFS MODIFIÉS : Tarif normal Corcieux : 5 €, tarif CAF Corcieux : 4,10 €, tarif normal extérieur : 5,50 €, tarif CAF extérieur : 5 €. Le tarif CAF a été revalorisé sur la base d'un QF de 900 €.

TÉMOIGNAGE DE JUNON

Qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans les menus ?

Il y a des nouveautés comme des pizzas, du pain perdu, des pommes au four, des clafoutis et des crumbles...

Est-ce que tu aimes manger à la cantine ?

Oui ça va, surtout quand il y a des pizzas, des frites et des steak hachés. Je préfère y manger.

Est-ce que tu trouves les repas variés ? *Oui. Même si on mange souvent des cuisses de poulet. J'aimerais manger de la soupe de vermicelles, des gnocchis, du riz cantonnais et un fourré au chocolat !*

As-tu mis des suggestions dans la boîte à idées ? *Non, j'oublie tout le temps !*



PÉRISCOLAIRE

LOGICIEL CITYVIZ



Accueil La Société Présentation vidéo Contact Voir la démo Mon compte

Le portail famille réinventé

Le logiciel en ligne de gestion du périscolaire, de l'accueil, de la cantine, des loisirs, ...
Simple, ergonomique, complet et sans installation !

Voir la démonstration gratuite

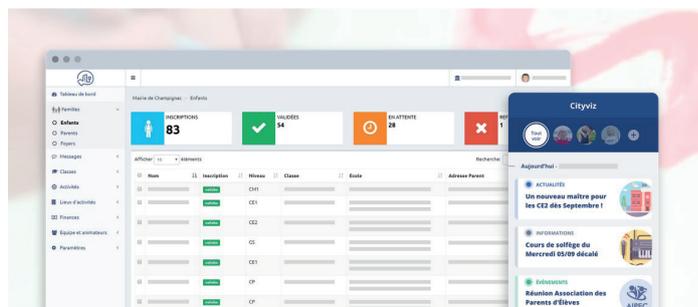
La rentrée scolaire 2020/2021 a été riche en changements et nouveautés. La mise en service du logiciel Cityviz, nouveau mode de gestion des inscriptions aux différents services périscolaires proposés aux familles, permettra prochainement des modalités de paiement en ligne. L'application Cityviz peut être téléchargée sur le téléphone ou est accessible sur internet (<https://portal.cityviz.io/>).

Elle permet ainsi de réaliser les inscriptions de cantine et de garderie en quelques clics !

Ce système facilite également la gestion de l'accueil de vos enfants assuré par le personnel communal. À présent, la facturation se fait au mois, en fonction de ce que vous avez consommé. Il vous est possible de payer directement en ligne sur Cityviz ou en mairie par chèque, espèces, bons loisirs...

Nous vous rappelons que les inscriptions pour la restauration restent obligatoires et doivent être réalisées la semaine précédente et confirmées 48h à l'avance afin d'en informer notre prestataire.

Attention : toute inscription (cantine et garderie) est automatiquement facturée (hors certificat médical ou absence occasionnelle justifiée).



ACCUEIL DU MERCREDI

Le changement des rythmes scolaires lors de cette rentrée 2020 et la suppression des TAP a amené le service jeunesse à réévaluer les services proposés aux familles le mercredi. Après consultations des parents pour connaître les besoins de garde, la municipalité a mis en place un accueil pour les enfants scolarisés à Corcieux. La garderie fonctionne de 7h30 à 9h30, suivie d'une activité proposée sur un thème défini pour chaque période. La pause méridienne, avec repas, est également possible. L'accueil s'arrêtant à 13h30 maximum, c'est l'association Corcieux Loisirs Entente qui propose un accueil l'après-midi.

L'inscription à l'accueil périscolaire du mercredi fonctionne de la même manière et aux mêmes tarifs que le reste de la semaine. L'inscription est possible à la séance mais reste obligatoire 7 jours à l'avance.

Lors du 1er cycle, qui avait pour thème « C'est la rentrée ! », une quinzaine d'enfants inscrits a pu découvrir et s'initier à de nouvelles activités proposées par des associations corcieuses : Club de Judo, Corcieux Arts Plastiques, Racing Club Corcieux (Foot), AAPPMA (pêche), Jolis Mômes (théâtre) ; ainsi que le pôle culturel. La diversité des activités proposées à Corcieux a séduit les enfants et les bénévoles d'associations. D'autres projets sont prévus avec pour thèmes les animaux, la musique...

Les inscriptions pour l'accueil et la restauration du mercredi est possible via le logiciel Cityviz, en mairie auprès du service scolaire ou par téléphone au 06.37.97.75.00.

EXTRASCOLAIRE

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS : 2020



FÉVRIER : Jeu de piste proposé lors de l'ACM qui avait pour thème « Les Schtroumpfs »



FÉVRIER : Joël ROMARY et la petite troupe d'artistes pour le cabaret - spectacle !

JUILLET : « Les aventuriers de demain ! »



OCTOBRE : « L'Europe » mise à l'honneur lors du dernier ACM.



La Commune de Corcieux peut financer ta formation B A F A :

- Tu as 17 ans révolus
- Tu es **motivé(e)**
- Tu habites **Corcieux**

Contacte la mairie au **03-29-50-75-32**

LE MOT DE L'ADJOINT



Avec cette crise sanitaire sans précédent, la culture, le sport et le monde associatif, ont souffert terriblement. La culture a été particulièrement touchée, le pôle culturel ayant dû fermer ses portes à deux reprises cette année.

Pour autant, nous pouvons nous satisfaire de la création du catalogue en ligne qui permettra à chacun de pouvoir réserver des ouvrages par internet, mais aussi du futur partenariat qui sera signé entre l'EPHAD et la municipalité. Isabelle et Pascale restent, malgré tout, optimistes et proposeront des choses nouvelles, modernes et originales pour l'année 2021.

Le monde du sport, quant à lui, a subi également de plein fouet cette crise, en devant cesser ses activités à plusieurs reprises. Toutefois, les investissements réalisés, tels que la piste d'athlétisme, le terrain synthétique et le nouveau panneau électronique « multisports » du gymnase sont prêts pour l'avenir.

Enfin, le monde associatif, vital et primordial pour une commune comme Corcieux, a également été contraint de s'arrêter. Je sais combien l'engagement des différents bénévoles au sein des associations est grand et que ces derniers sauront rebondir vite, nous serons à leurs côtés ! De toute évidence, cette année 2020 marquée par de longues périodes de doutes, d'inquiétudes et d'attentes, aura également été l'année de l'aboutissement de beaux et grands projets pour Corcieux et les Forfelets.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU PANNEAU AU GYMNASSE



La Coopération Territoriale de Clubs Hautes Vosges a été promue, sans y être forcément préparée, mais les résultats de première partie de saison leur ont permis d'accéder à l'échelon supérieur. Pour accompagner cette progression, la Commune a investi dans l'achat et l'installation de panneaux chronomètres 24 secondes et d'un panneau électronique « multisports ». Malheureusement, cette nouvelle saison sportive se trouve de nouveau perturbée par la seconde vague et l'arrêt temporaire des pratiques sportives.

Une réflexion est également en cours et une étude a été confiée à un cabinet d'architecte afin d'améliorer l'accessibilité des vestiaires du gymnase. Ces travaux sont programmés dans le cadre de l'agenda de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

PROJETS SPORTIFS

UN PETIT TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE DE FOOT



À l'automne 2019, afin de répondre aux besoins du club de foot qui comptait plus de 70 licenciés à la fin de sa 1ère saison, un terrain synthétique a été installé au stade. Les travaux, d'un montant de 24 977 €, ont été réalisés par l'entreprise Fieldturff pour ce qui concerne le revêtement synthétique et par l'entreprise de travaux publics Broglio pour le terrassement.

C'est désormais sur un terrain de 704 m² (22mX32m) que les jeunes licenciés peuvent s'initier et pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions. Cet aménagement permet également l'organisation de mini-tournois avec d'autres clubs.

UN NOUVEL ESPACE DE LOISIRS POUR TOUS

La Commune envisage de réaliser un espace dédié à la pratique des sports de glisse urbaine à proximité du collège Paul-Émile Victor. Une nouvelle activité de plein air qui viendra s'inscrire dans la continuité des travaux d'aménagement du plateau athlétique inauguré en septembre dernier et la volonté de dynamiser l'espace sportif que représente la rue des sports avec ses infrastructures modernes et accessibles à tous. Les amateurs de glisse pourront s'adonner à plusieurs disciplines sportives et de loisirs puisque le site comprendra un anneau tout public où pourront se croiser vélos, rollers, trottinettes, skates, draisienne...

Comme tous les projets qui ont vu le jour à Corcieux ces dernières années, cet ensemble d'équipements devra répondre à l'exigence de la Municipalité en matière d'intégration environnementale, afin que chacun, utilisateurs, visiteurs ou spectateurs, puissent profiter d'un lieu agréable.

Ce projet a été inscrit au budget 2020 par le Conseil municipal. Le coût estimé de la réalisation de cet espace est estimé à 242 620 € HT et pourrait être financé par l'État au titre de la DETR, le Conseil Régional Grand Est et le Conseil départemental des Vosges dans le cadre du dispositif de soutien aux investissements des communes rurales.



Image d'illustration

ÉVÈNEMENT

UN CHAMPION D'EUROPE À CORCIEUX



Le 26 septembre 2020, a été inauguré le nouveau stade d'athlétisme, en présence de David Valence (Vice-président Région Grand Est), de Martine Gimmillaro (Vice-présidente Conseil départemental des Vosges), de Jules Serrière (Représentant de Gérard Cherpion), de Jean-Marie Lalandre (Vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges), d'élus des communes voisines, du conseil municipal, de sportifs locaux tels que Kevin Amado, Romain Lachenal et d'un invité de marque, **Pascal Martinot-Lagarde**, champion d'Europe du 110m Haies.

Un moment fort pour les jeunes athlètes de l'ACHM qui ont pu échanger avec Pascal Martinot-Lagarde et Romain Lachenal sur le sport, le dépassement de soi et sur les performances des champions.

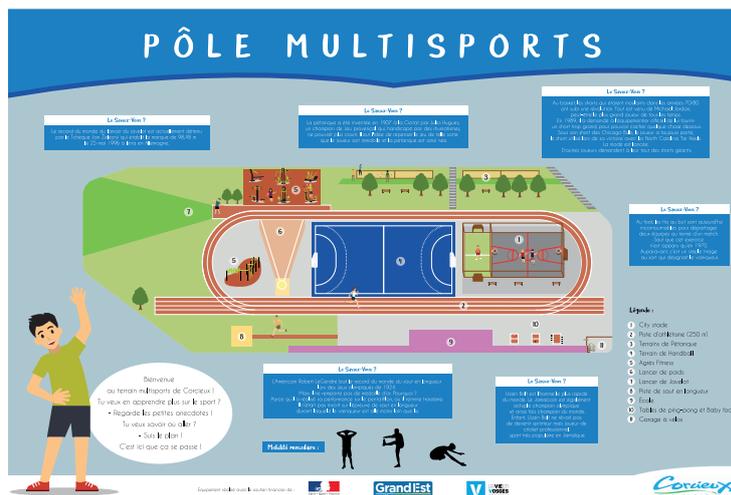
Des trophées spécialement conçus pour l'occasion ont été remis aux 3 athlètes pour les remercier de leur présence et pour les féliciter pour leurs parcours respectifs !

La pluie n'aura pas eu raison de cette belle journée sportive.





« Un tel événement constitue un moment fort pour les associations et les enfants de Corcieux et de notre territoire ! »



Panneau réalisé par Aurélie VOINSON, étudiante à l'IUT de Saint Dié.

Le projet dirigé par l'ancienne équipe municipale, sous la houlette de Jean-Luc Dubois, a été finalisé au cours de l'été 2020. Le stade d'athlétisme est sorti définitivement de terre et vient compléter un complexe déjà très attractif pour les Forfelets.

Nous y trouvons, en complément du city stade et des terrains de pétanque, une piste d'athlétisme de 2 couloirs, d'une longueur de 250m, 4 couloirs pour les courses de 100m, une piste de saut en longueur, des plateformes pour le lancer de poids et pour le lancer de javalot, un terrain de handball et des agrès de fitness.

Depuis son ouverture, le « Pôle Multisports » fait le bonheur des élèves des écoles maternelle et élémentaire, du collège Paul-Emile Victor, mais aussi des adhérents du club d'athlétisme de l'ACHM et de tous les sportifs de la cité forfeleise.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Parallèlement aux festivités liées à cette inauguration, le forum des associations s'est tenu en présence des bénévoles qui ont pu présenter leurs activités : athlétisme, basket ball, marche avec les Gais Godillots, football, judo, musique avec le SMAV et des activités de loisirs variées avec Corcieux Loisirs Entente, Festi'Forge, le Club des Églantines et l'Atelier Forfelet.

L'occasion de réaliser des inscriptions pour cette nouvelle saison sportive.



RENCONTRE AVEC LA BELGIQUE

Début octobre, le pôle culturel s'est mis aux couleurs de la Belgique. La situation sanitaire nous a amené à adapter notre programme des manifestations et activités en lien avec l'exposition « Rencontre avec la Belgique ».

Ainsi, un atelier bricolage a pu avoir lieu avec la réalisation de tableaux en sequin qui seront exposés. Le quiz « culture belge » n'a pas pu se poursuivre dans les conditions initialement prévues mais les personnes ayant participé au quiz participeront au tirage au sort prévu en janvier.

Les «Duels belges» ont pu être réalisés par certains adhérents du pôle avant le reconfinement.

Le concours de dessins, maintenu quant à lui, n'a pas eu le succès escompté. Nous remercions Malone (CM1) pour sa participation, avec une belle reproduction du célèbre «Nid des Marsupilami» ! Son dessin fera partie de l'exposition que vous pourrez prochainement découvrir au pôle culturel. Cette exposition, sur le thème de la Belgique, est prolongée après le confinement afin qu'à la réouverture du pôle culturel vous puissiez la découvrir !

Le Prix littéraire jeune se poursuit et nous invitons les jeunes (8 – 14 ans) à rejoindre les lecteurs déjà lancés dans ce rallye lecture. Pour plus d'informations, contactez le pôle culturel.

La Commune continuera d'acheter les livres mis à disposition des adhérents dans les commerces de proximité comme elle l'a toujours fait auprès de La Maison de la Presse et de la librairie Le Neuf, afin de soutenir le commerce local.



PRIX DE LA NACRE 2021

Le Prix de la Nacre 2020 n'ayant pu se poursuivre, le même thème « Autour du livre », mené par la bibliothèque de Biffontaine est reconduit en juin 2021. Pour rappel, trois bibliothèques (Corcieux, La Housière et Biffontaine) continuent de porter le projet après le retrait de la bibliothèque de Gerbépal.

Pour cette édition, un petit groupe de lecteurs s'est lancé dans la lecture des 6 ouvrages sélectionnés par les comités de lecture : « Dernier Seigneur » de Pierre Brasme, « Grégoire et le vieux libraire » de Marc Roger, « La grand-mère de Jade » de Frédérique Deghelt, « La Petite Chartreuse » de Pierre Péju, « Le mystère Henri Pick » de David Foenkinos et « Nos richesses » de Kaouther Adimi. La délibération par les membres du jury de chaque bibliothèque aura lieu à Biffontaine, en juin prochain. Après cette 5ème édition, ce sera autour du Pôle Culturel de Corcieux d'organiser le prix littéraire avec un autre thème, encore inconnu pour l'heure...

LA BELGIQUE À L'HONNEUR

COMMANDE DE LIVRES & CATALOGUE EN LIGNE BIENTÔT DISPONIBLE

Un système de commande-retrait a été mis en place. Il vous suffit de nous contacter via la page Facebook du « pôle culturel de Corcieux », par téléphone au 09.73.22.78.34 ou par mail à l'adresse : pole-culturel@mairie-corcieux.fr. Ainsi, vous pouvez réserver vos livres, DVD, CD, pour toute la famille !

Nous mettons tout en œuvre pour que le catalogue des ouvrages accessibles au pôle culturel soit rapidement mis en ligne pour faciliter votre choix. Le pôle culturel vous accueille de nouveau depuis le 16 décembre aux horaires suivants : lundi 9h - 12h, mercredi 14h - 17h et samedi 9h - 12h.

Les commandes et retraits resteront possibles.



BOÎTE À LIVRES



Une « boîte à livres » a été installée devant le pôle culturel. Vous pouvez y déposer vos retours de prêts à n'importe quel moment et en toute sécurité ! Prochainement, une « boîte à livres » sera installée dans la cour de l'école élémentaire, puis décorée par les enfants du périscolaire, pour que les élèves puissent bénéficier de lectures lors des récréations et des temps périscolaires.

RÉNOVATION DU PÔLE CULTUREL

Le Conseil Municipal a décidé le 27 novembre dernier de signer les marchés concernant la réhabilitation du bardage et le ravalement des façades du Pôle Culturel.

Ce bâtiment caractéristique de l'architecture de la Reconstruction constitue un élément remarquable du Patrimoine Bâti Communal et il était essentiel de le restaurer.

Le ravalement de façade a été attribué à l'entreprise BOVÉ pour un montant de 15 393 € HT. La refecton du bardage en bois a été confiée à l'entreprise CLAUDEL pour un montant de 17 517 € HT.

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2021

L'équipe du pôle culturel souhaite dynamiser les animations proposées à destination des enfants, des scolaires et des familles. Ainsi, le festival « chacun son court » initié par la MDV est prévu entre le 11 et 31 janvier 2021, une séance scolaire sera proposée.

Une « soirée pyjama » devait avoir lieu courant janvier avec des ateliers jeux, lecture, musique, pour les familles. Cette soirée, entièrement gratuite, proposée sur inscriptions, sera reconduite ultérieurement. Deux ateliers (cinéma et création de jeux) autour du « Moyen âge » initiés par la MDV sont prévus en février. Le pôle culturel soufflera 5 bougies en mai prochain. À cette occasion, un goûter ainsi que des animations seront proposées pour tous ! Avec l'arrivée des beaux jours, des transats seront installés devant le bâtiment afin que chacun puisse profiter d'un bain de lecture... au soleil !

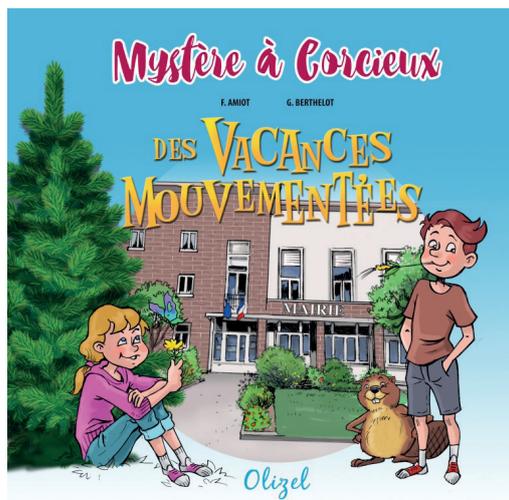
Un contact avec l'association CLE a eu lieu afin de développer les séances de cinéma organisées en partenariat avec le CRAVLOR. Une proposition sur la base de séances 2 samedis par mois, 1 film jeunesse un mercredi après-midi par mois et un film art et essai par mois a été faite.

Un partenariat entre le pôle culturel et l'EHPAD est sur le point d'être signé. L'objectif est de permettre aux résidents de venir au pôle afin de leur proposer diverses activités adaptées.

Des prêts de documents seront également possibles pour répondre aux envies des résidents.



DES LIVRES SUR CORCIEUX À DÉCOUVRIR



Deux livres à la découverte de l'Histoire et du patrimoine forfelet sont sortis cette année. Un premier ouvrage, documentaire : "Ville de Corcieux – Laissez-vous surprendre" paru aux Éditions Olizel, illustrant les atouts et richesses de notre territoire dans différents domaines, et un second, visant un public plus jeune : "Mystère à Corcieux – des vacances mouvementées" qui invite le lecteur à enquêter aux côtés de Victoria et Alexandre, lui permettant ainsi de découvrir l'histoire et le patrimoine forfelet. Ce dernier ouvrage a été offert à tous les enfants et enseignants de l'école primaire avant les vacances de Noël.

Deux trésors locaux qui méritent d'être lus et que vous pourrez retrouver à La Maison de la Presse ou sur les étagères du Pôle Culturel.



LA PAROLE AUX LECTEURS

DOMINIQUE VALENTIN
BÉNÉVOLE

&

ENZO PEZZOLLI
FIDÈLE ADHÉRENT



1. Depuis quand êtes-vous adhérent et bénévole au pôle culturel ?

Adhérent dans les premiers mois après l'ouverture. Le reste est venu au fil de l'eau. J'ai été « enrôlé » pour le prix de la Nacre, etc.

2. Quels genres de documents empruntez-vous le plus et pourquoi ?

Plus de documentaires. Je suis un grand curieux et un touche-à-tout. D'abord ce qui touche à mes Vosges, à la nature et tout ce qui touche à l'humain.

3. Un endroit, une salle préférée au pôle culturel ?

L'accueil, c'est l'endroit le plus vivant.

4. Une animation qui vous a marqué ?

Plus qu'une animation en particulier, c'est l'investissement de l'équipe et des volontaires sans qui les animations, expos, Prix de la Nacre, ne pourraient exister. C'est motivant. Si je dois choisir un point particulier, disons les pâtisseries des inaugurations d'expos...

5. Qu'est-ce qui vous plaît le plus au pôle culturel ?

Tout. Bien sûr, il y a toujours à améliorer.

6. Si vous deviez décrire le pôle culturel en 3 mots ?

3 mots, c'est peu, quand on est bavard, disons...

« Ouvert à tous ! »

1. Depuis quand es-tu adhérent au pôle culturel ?

J'y vais depuis environ 2 ans.

2. Quels genres de documents empruntes-tu le plus et pourquoi ?

Des BD, j'adore ! En ce moment, des BD sur la guerre. Des DVD aussi.

3. Un endroit, une salle préférée au pôle culturel ?

Où il y a le bureau de Pascale.

4. Une animation qui t'a marqué ?

L'animation avec les contes mis en scènes par Pascale.

5. Qu'est-ce qui te plaît le plus au pôle culturel ?

Discuter avec Pascale et chercher de nouvelles BD.

6. Si tu devais décrire le pôle culturel en 3 mots ?

« C'est trop bien ! »

ESPACES NATURELS

LE MOT DE L'ADJOINT

2020 aura été une année difficile pour tous les commerçants et particulièrement pour les commerces jugés « non essentiels ». Malgré tout, après intervention auprès des services de la Préfecture, nous avons pu maintenir notre marché hebdomadaire du lundi matin, dans le respect des nombreuses consignes sanitaires imposées, ainsi que nos marchés nocturnes qui ont connu un véritable succès et que nous essaierons encore de développer en 2021. Nous espérons évidemment que l'année prochaine sera favorable à la reprise des activités commerciales et des animations qui font vivre notre commune. La municipalité restera aux côtés de l'ensemble des acteurs économiques pour dynamiser notre beau village.

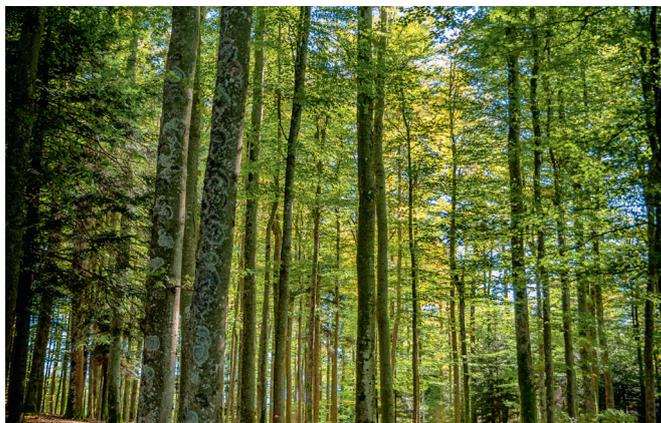
Malgré tous ces désagréments, nous avons pu également terminer les sentiers aménagés cet automne sur le secteur de Hennefête, avec la pose de bancs et de panneaux d'accueil, qui seront sans doute très appréciés des Forfelets mais aussi des touristes en général.

D'autres projets sont à l'étude et des panneaux thématiques devraient voir le jour en 2021 afin de valoriser le patrimoine forestier communal.

Je souhaite également que notre belle forêt ne souffre pas trop des conditions climatiques.



DESSERTE FORESTIÈRE



Ce projet avait pour objectif d'améliorer l'exploitation forestière et contribuer à la mise en valeur de la forêt de Hennefête à Corcieux. D'une contenance de 64,19 ha, cette forêt a été ravagée par la tempête de 1999, et s'est progressivement remise en état par la régénération naturelle. Des travaux sylvicoles étaient nécessaires pour améliorer la desserte et permettre à terme l'exploitation des parcelles.

Le projet, d'un montant total de 25 000 € HT, a été soutenu à hauteur de 17 500 € par les Fonds Européens dans le cadre du programme LEADER.

SITE NATUREL DES GRAVIÈRES

Les passerelles du site des gravières ont été installées par l'entreprise « Aménagements et Cie » au printemps dernier pour un montant total de 47 530 €.

Le projet de sentier des aviateurs a été soutenu par les Fonds Européens dans le cadre du programme LEADER à hauteur de 30 000 €.



ESPACES NATURELS

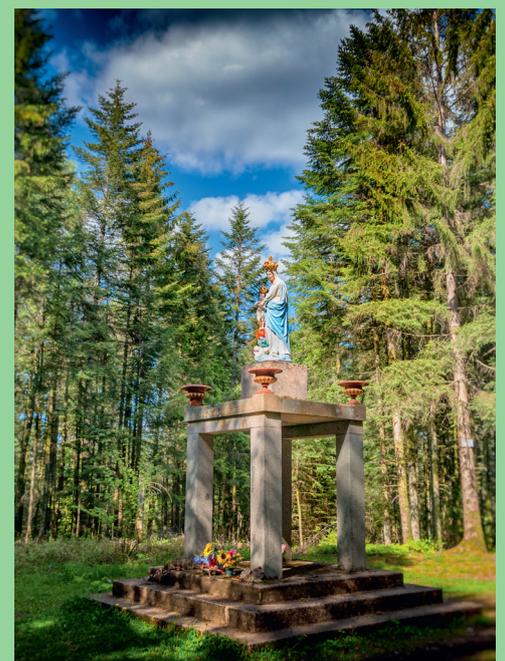
PROJET DE SENTIERS THÉMATIQUES À HENNEFÊTE

Depuis la réalisation en 2019 de sentiers dans la forêt de Hennefête, un projet de sentiers thématiques est en cours d'élaboration. L'objectif est d'apporter des connaissances et des informations à travers l'installation de différents panneaux ludo-pédagogiques. Ils permettront d'allier promenade et connaissances dans un cadre naturel propice à la détente. Trois thèmes ont été retenus : les oiseaux, les arthropodes et les créatures fantastiques des Vosges.



Illustration réalisée par Laurent CAGNIAT

Ils se déclineront sous différents supports : panneaux, totems ou encore panneaux ludiques et pédagogiques pivotants pour les plus jeunes. Des aménagements pour les promeneurs y seront aussi installés tels que des bancs en bois provenant d'arbres de la forêt de Hennefête, des tables de pique-nique ainsi que des poubelles pour le respect de la nature et des lieux. Ce projet a été initié et porté par notre stagiaire Laurine, étudiante en BTS Gestion et Protection de la Nature.



La statue de la Vierge de Hennefête a eu 100 ans cette année.

COMMERCE LOCAL

M. et Mme SEILER ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite et nous leur souhaitons de profiter au mieux de cette nouvelle période de leur vie. Le magasin SPAR est un commerce de proximité essentiel pour notre commune, nous avons donc pris contact avec les représentants de l'enseigne qui nous ont confirmé qu'ils recherchaient des successeurs et que la fermeture du magasin n'était pas d'actualité. En parallèle, nous avons sollicité deux autres magasins qui sont également intéressés par notre Commune et ont lancé les études préalables à une éventuelle implantation.

Dans le contexte sanitaire actuel et face aux mesures gouvernementales destinées à lutter contre la propagation de la COVID-19, la municipalité est particulièrement inquiète pour l'avenir de l'ensemble des acteurs économiques qui contribuent à faire vivre notre commune et en particulier les commerces de proximité confrontés à une fermeture administrative.

Dans ce cadre, nous avons souhaité leur exprimer tout notre soutien et relayer les informations utiles communiquées par les services de l'État afin de faire face à cette situation. Le Conseil municipal a également décidé d'exonérer du versement de la redevance d'occupation du domaine public, les commerçants qui disposent d'un droit de terrasse et a engagé une réflexion sur les mesures qui permettront d'accompagner la reprise de l'activité.

Plus que jamais nous invitons les habitants à consommer local et à faire leurs achats auprès des commerçants forçets.

LE SUCCÈS DES MARCHÉS NOCTURNES



Tous les jeudis de juillet et août, les marchés nocturnes ont proposé de nombreux produits de fabrications locales ainsi que de belles animations pour petits et grands.

Lieu de convergence des amateurs de tous produits cultivés ou fabriqués par des producteurs locaux fiers d'aller à la rencontre des consommateurs, dans une ambiance des plus conviviales.

Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux produits artisanaux : fromages de chèvre, fumé vosgien, confiseries des Hautes-Vosges, miel, confitures, maraichage bio, bières artisanales, glaces, fruits du verger, objets en bois et tissu, escargots, habillements, beignets, maroquinerie...

Il était également possible de visiter une ferme pédagogique très prisée des enfants et de profiter des promenades en calèche en famille, des baptêmes de poney, ainsi qu'un manège pour les plus petits. Des marchés nocturnes également animés par différents groupes musicaux, de la magie, des jongleurs ou encore des ventriloques.



LE MOT DE L'ADJOINTE

L'année 2020 aura été une année particulièrement difficile pour tous mais aura fait ressortir l'importance du maintien du lien social : c'est pourquoi nous pérennisons nos appels téléphoniques et nos visites auprès des séniors et des personnes vulnérables. Mes pensées les plus profondes vont surtout aux personnes âgées de l'EHPAD. Je suis persuadée que les dessins faits par les enfants ainsi que leurs coffrets de Noël leur redonneront une lueur d'espoir. Nous n'en oublions pas pour autant les enfants, c'est pourquoi, aidé de ses lutins, le père Noël se fera une joie de répondre à chacune de leur lettre afin de leur redonner le sourire en cette période compliquée pour eux aussi. Cette année aura tout de même été marquée par la solidarité et l'entraide, comme en témoignent la forte mobilisation et le succès d'Octobre Rose, mais aussi l'ensemble des personnes (bénévoles d'associations, voisins, commerçants, professionnels ou encore les anonymes) qui se sont mobilisées pour soutenir et apporter leur aide, l'écoute et le réconfort à ceux qui en avaient besoin lors des confinements. Nous réfléchissons déjà à d'autres actions pour 2021, car œuvrer activement pour tous est une de nos priorités.



RÔLE ET ACTIONS DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 7 élus et 7 membres extérieurs. Il est présidé par le maire, Christian CAËL. Ses membres réalisent des actions de prévention, mettent en oeuvre des actions pour les personnes âgées, soutiennent les personnes en situation de handicap et oeuvrent dans le domaine de l'enfance.

Le programme des actions du CCAS de Corcieux : distribution de masques dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19, oeufs de Pâques aux aînés, réalisations de dessins par les enfants de l'école élémentaire à destination des résidents et du personnel soignant de l'EHPAD, veille active des personnes vulnérables, repas des anciens (annulé cette année), mise en place d'ateliers mémoire (reportés), distribution de bons cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

NOUVEAUX MEMBRES DU CCAS



Les membres non élus qui constituent l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale oeuvrent aux côtés des membres élus.

Éric ROSSETTI, Jean-Claude PERRIN, Michel ANDRÉ, Michèle CUNIN, Nadège MICHEL, Nathalie PENTECÔTE et Sylvie DAMOISEAUX.

PÔLE MÉDICAL



Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Aurélie VIALLET, chirurgien-dentiste qui s'est installée au pôle médical et qui vient compléter l'offre de soins existante. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Commune.

La municipalité poursuit la recherche de médecins généralistes et multiplie les contacts avec les administrations concernées telles que l'ARS et la CPAM afin de lever les obstacles administratifs auxquels nous sommes actuellement confrontés. Ces nombreuses démarches devraient porter leurs fruits et permettre de concrétiser prochainement l'installation d'un cabinet attendu par tous les Forfelets.

Conscient que la santé est l'affaire de tous, le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à l'association des médecins pour Corcieux nouvellement créée.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Dans le cadre d'une commande passée auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, 1600 masques grand public ont été distribués à la population forfelaïse par les conseillers municipaux. Une distribution qui vient compléter les 400 masques déjà remis aux plus de 70 ans et aux personnes vulnérables, confectionnés par les couturières de l'Atelier Forfelet à qui nous adressons un grand merci.



VEILLE ACTIVE



Les membres du CCAS se mobilisent et restent à l'écoute des personnes âgées, vulnérables ou isolées dont ils ont connaissance. Des appels téléphoniques pour prendre des nouvelles, des visites à domicile pour s'assurer de la bonne santé des personnes dans le besoin, autant d'échanges qui ont également eu lieu cet été en période de canicule et qui ont repris depuis la fin du mois d'octobre. Si vous êtes isolée, en difficulté, ou si vous avez connaissance d'une personne se trouvant dans cette situation, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du CCAS via le service d'accueil de la Mairie de Corcieux.

DON DU SANG

Avec 4 collectes de sang réalisées à Corcieux cette année et une hausse de 27% de la participation au mois de novembre, la municipalité tient à remercier et encourager tous les donneurs. Les stocks de sang au niveau national et régional sont au plus bas en cette période sanitaire particulièrement critique, les élus se réjouissent de ces chiffres qui prouvent que les Forfelets et les habitants des villages alentours restent solidaires et généreux.



tous contre

OCTOBRE ROSE : ACTIONS COMMUNALES

Le programme des événements autour d'Octobre Rose a été un franc succès avec la participation de nombreux commerçants et associations. La forte mobilisation générale a permis de récolter la somme de 4 425,40 € qui a été reversée à la Ligue contre le Cancer le 4 décembre dernier.

Le service technique a eu en charge la mise en place de diverses décorations dans la commune : installation de bottes de foin et parapluies roses devant la mairie, réalisation du slogan « Tous contre le cancer » au rond-point du centre-bourg.

Du côté du CCAS, les réunions de préparations ont permis d'élaborer le programme des festivités : réalisation et distribution des affiches « Commerçants solidaires » dans les commerces participants, marche rose avec objets cachés, séance de cinéma avec la diffusion du film « Ma reum », pesée du panier garni, ateliers animés par les différentes associations forfelaises et la Ligue contre le Cancer.



le cancer

OCTOBRE ROSE : DES COMMERÇANTS & DES BÉNÉVOLES MOBILISÉS

De nombreux commerçants et associations se sont engagés pour ce week-end des 9 et 10 octobre mais aussi tout au long du mois.

14 associations investies ont proposé de nombreuses activités (VTT, pétanque, vente de pâtisseries, ateliers athlétiques, Zumba, jeux de cartes, basket et vente de rubans). Les commerçants et sponsors ont reversé une partie de leurs ventes, contribué à la réalisation des installations, financé le match de basket ou encore offert des produits pour le panier garni.

Leurs vitrines, aux couleurs de la mobilisation ont été en partie décorées par les enfants de l'école élémentaire.



Très beau succès pour cette nouvelle édition d'OCTOBRE ROSE avec une belle mobilisation générale pour une noble cause : la lutte contre le cancer du sein !

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes engagées qui se sont mobilisées en faveur de cet événement.

POUR VOTRE MOBILISATION ! 31

NOUVEAUTÉ 2021

CHÈQUE LOISIRS SPORT & CULTURE

Pour cette nouvelle année 2021, la municipalité a souhaité mettre en place le « chèque loisirs sport & culture » à destination des enfants de la commune, âgés de 3 à 15 ans.

Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à tous les jeunes, aux activités sportives, culturelles ou de loisirs dans les associations forfelaises et de contribuer à l'acquittement d'une licence ou d'une adhésion en bénéficiant d'une remise de 30 €.



Chaque responsable légal pourra ainsi en faire la demande pour son/ses enfant/s en Mairie à compter de janvier prochain, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Résider à Corcieux
- Être âgé(e) de 3 ans à 15 ans révolus
- S'inscrire dans une association sportive, culturelle ou de loisirs forfelaise
- Être demandeur du « chèque loisirs sport & culture »
- Payer à l'association le montant de la licence restant dû.

